

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue mardi,
le 24 février 2009 à 19h30 à la bibliothèque de Luskville, située au 2024 route 148,
Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Lawrence Tracey, Harold McKenny, Jim Coyle, Garry Dagenais et Brian Middlemiss

ABSENCE MOTIVÉE : Raymond Gougeon, conseiller.

ÉGALEMENT PRÉSENT : l'adjointe au directeur général.

La séance a débuté à 19h30.

09-02-70

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dérogation mineure – 179 des Pêcheurs
3. Plan d'urbanisme
4. Factures – garage Mohr
5. Levée de la séance

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

09-02-71

DÉROGATION MINEURE - 179, ch. Des Pêcheurs

CONSIÉDRANT QUE le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure concernant le terrain situé au 179 des Pêcheurs, soit partie du lot 26B, rang 4, du Canton d'Onslow ;

CONSIÉDRANT QUE la demande a pour but de réduire la marge latérale prescrite en vertu de l'article 4.4.7 du règlement de zonage no.177-01 autorisant l'empiètement d'une véranda de 0.44 mètres dans la marge nord-est de la propriété;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne pose aucun préjudice sérieux au voisinage;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par

ET RÉSOLU que la demande de dérogation soit acceptée en respectant les conditions suivantes : La véranda ne doit pas être isolée et habitable durant l'hiver.

N'ayant eu aucun proposeur, la résolution est rejetée.

Rejetée

M. le maire quitte la table à 20h00.

09-02-72

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h05 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

ADJOINTE AU
DIRECTEUR GÉNÉRAL